

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

Le Président du Sénat

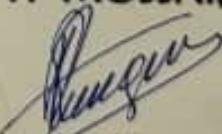
**COMMUNIQUE OFFICIEL
N°001/CAB/PDT/SENAT/STM/PF/2024**

Le Bureau du Sénat informe les Honorables Sénateurs proclamés provisoirement élus par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) le 30 Avril 2024 que, les opérations d'identification et d'enregistrement des nouveaux Sénateurs de la 4^{ème} législature de la 3^{ème} République, se dérouleront du Vendredi 10 au Dimanche 12 Mai 2024, de 9h00 à 16h00, dans la salle des banquets du Palais du Peuple.

Les Honorables Sénateurs qui sont en dehors de Kinshasa sont donc priés de rejoindre la Capitale pour les formalités d'accueil.

Fait à Kinshasa, le 03 MAI 2024

SANGUMA T. MOSSAI, PhD.


Président du Sénat